

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
COMMUNE D'AMBILLOU**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 septembre, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 06 septembre 2024.

La séance a été publique.

Effectif légal du conseil municipal : 19

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents 11	CHEUVREUX Bruno, CARRE Lucette, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, ROZO Emmanuelle, BRAUD Santiana, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette, SUZANNE Julie, DELAUNAY Jennifer, DELETANG Claude.	
Etaient Absents 8	BETTE Thierry, <i>Absent</i> MARECHAL Marielle, <i>Excusée</i> MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i> RICHARD Pascal, <i>Excusé</i> BROSSARD Angéline, <i>Excusée</i> TOUCHARD Valérie, <i>Excusée</i> TEIXEIRA Garry, <i>Excusé</i> HEMOND Sylvie, <i>Excusée</i>	--- <i>Pouvoir à Lucette CARRE</i> --- --- <i>Pouvoir à Emmanuelle ROZO</i> <i>Pouvoir à Julie SUZANNE</i> <i>Pouvoir à Jean-Yves BOCAGE</i> <i>Pouvoir à Céline CHENEAU</i>

Votants : 16

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte à 19h.

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Santiana BRAUD a été désigné pour remplir cette fonction

Ordre du jour de la séance

Aucune délibération n'a été inscrite à l'ordre du jour.

Délibérations

--

Décisions du Maire :

N° de la Décision	Nature de la décision	Information au Conseil
2024-D020	Autorisation donnée au Maire de signer le devis relatif à l'étude thermique de la salle des fêtes pour une somme HT de 5 212.50 €	04-07-2024

Informations diverses

....

INFORMATIONS DIVERSES

Pôle de services à la Personnes

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un couple de kinésithérapeutes souhaite s'installer dans l'extension du pôle de services. Dans le projet initial, une grande salle d'activités et un bureau étaient déjà prévus.

Ils souhaitent néanmoins un 2^{ème} bureau.

Leur demande va être étudiée.

Il est toujours prévu de garder un bureau pour un(e) orthophoniste. La commune souhaiterait également accueillir un dentiste.

Des contacts ont été pris pour ces deux professionnels.

Sécurisation et aménagements Rue Principale

Le Maire présente aux conseillers municipaux l'esquisse de sécurisation et d'aménagements de la Rue Principale. Ce projet a été examiné en commission et reste encore à modifier.

Une demande de subvention DETR va être de nouveau déposée pour l'année 2025.

Ces travaux sont prévus pour l'année 2025.

Salle des fêtes : travaux thermiques dans la salle des fêtes + extension

Ces projets sont en cours d'étude.

Pour la réalisation de travaux thermiques et surtout pour l'obtention de subventions, il est obligatoire de réaliser une étude thermique, ce qui a été fait.

Cette étude fait ressortir une étiquette énergétique B. Toutefois, il sera nécessaire d'effectuer quelques travaux.

Pour l'extension, il a été demandé un programme de travaux à l'ADAC en vue de préparer le dossier administratif et les demandes de subventions sur 2025. Les travaux sont prévus pour 2026.

Installation illicite des gens du voyage

Fin août des gens du voyage se sont installés sur le terrain de foot illégalement, en fracturant le cadenas du portique.

Une plainte a été déposée en Gendarmerie et le Préfet a été sollicité pour procéder à une évacuation administrative.

>> Notre plainte est en cours.

>> La demande effectuée auprès du Préfet a été classée « sans suite » du fait de l'absence de conformité du Territoire Communautaire avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

Depuis début septembre, une autre famille s'est installée le long du Foyer La Source.

>> Une autre demande d'évacuation au Préfet a été demandée = Sans succès.

Leur départ est prévu à la fin du mois.

Face à ces blocages, la commune a décidé de transférer une partie du terrain situé à La Nouette, à la CCTOVAL, qui va réaliser des aménagements pour accueillir ces familles.

Ce terrain sera géré par un tiers.

Reprise de la Boulangerie

Le Maire informe que des travaux sont en cours dans ce local et qu'un repreneur est d'ores et déjà intéressé.

Une ouverture est prévue en début d'année 2025.

Entretien des espaces verts

L'adjoint en charge des espaces verts évoque les difficultés rencontrées cette année : problème de personnel, problème de météo et problèmes mécaniques.

Ces missions d'entretien deviennent de plus en plus compliquées. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires y est pour beaucoup. Aucun produit de substitution efficace n'existe vraiment et la commune ne peut pas embaucher plus de personnel.

Aménagements sur la commune

La balançoire a été positionnée et 21 jours de séchage seront nécessaires avant de pouvoir installer les nacelles.

Le jeu de cour de l'école est actuellement chez le fournisseur pour échange, étant arrivé chez le poseur défectueux.

Les associations :

Le forum des associations s'est déroulé le 06 septembre au Cercle de Loisirs.

23 associations ont répondu présentes. Beaucoup de visites et d'inscriptions réalisées ce jour-là.

Téléthon : Céline Cheneau fait appel aux bénévoles pour l'organisation de ce week-end.

La Lyre d'Ambillou, actuellement installée dans un local face au cimetière va déménager, juste à côté, afin de laisser son local à l'association Nature et Patrimoine en Gâtines des Landes.

Sport Séniors : une nouvelle association se propose de reprendre cette activité, pour 10 mois en proposant le même programme que l'année dernière.

La séance est levée à 21h

Le (la) Secrétaire de Séance	Le Maire, Bruno Cheuvreux
------------------------------	---------------------------